

## Session d'information: La loi de l'équité salariale

Une initiative de :

Commission  
de l'équité salariale  
Québec 

  
Fédération des chambres  
de commerce du Québec | fccq

Cette session d'information vous permettra de comprendre les obligations qui vous incombent, notamment en vertu des modifications apportées à la Loi sur l'équité salariale.

Ainsi, bon nombre d'entreprises doivent dorénavant réaliser ou maintenir un exercice d'équité salariale, et ce, au plus tard le 31 décembre 2010. De plus, plusieurs entreprises qui n'étaient pas soumises à la loi le seront dorénavant.

**\*La session d'information est animée par la présidente de la Commission, Mme Louise Marchand.**

LIEU : Les Réceptions Jacques-Cartier, 23, route 138, Cap-Santé

DATE : Le Mercredi, 10 février 2010, de 7h30 à 9h30

COÛT : 15\$ Membres  
20\$ Non-Membres  
(Déjeuner inclus)

M.  Mme  Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Entreprise : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Réservation S.V.P. avant jeudi le 4 février

Chambre de commerce secteur Ouest de Portneuf : [ccsop@globetrotter.net](mailto:ccsop@globetrotter.net)  
295, rue Gauthier, local#2, C.P. 2006, Saint-Marc-des-Carières (Qc) G0A 4B0 Tél. (418) 268-5447

Chambre de commerce de l'Est de Portneuf : [ccep@globetrotter.net](mailto:ccep@globetrotter.net)  
2, rue de la Fabrique, C.P.4031 Pont-Rouge (Qc) G3H 3R4 Tél. (418) 873-4085